

Province de Québec
Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal dûment convoquée et signifiée tenue le lundi 29 septembre 2014, à 18 h.

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles Boucher, et en présence du directeur général adjoint dûment assermenté et agissant à titre de greffier pour cette séance, monsieur Denis Leclerc, étaient présents et formant quorum, les conseillers et conseillères suivants : monsieur Daniel Beaudoin, madame Gisèle Dicaire, madame Johanne Lepage, monsieur Stéphane Longtin et madame Lisiane Monette.

Était absent, le conseiller, monsieur Alexandre Cantin.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Abrogation de la résolution # 5052-09-2014.
4. Embauche – Mme Venise Côté, trésorière adjointe.
5. Période de questions.
6. Levée de la séance.

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Gilles Boucher, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum.

5070-09-2014

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation de la présente séance extraordinaire du conseil municipal ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette et il est à l'unanimité des personnes présentes résolu ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

5071-09-2014

3. ABROGATION DE LA RÉOLUTION # 5052-09-2014.

ATTENDU la résolution # 5052-09-2014 par laquelle ce conseil procédait à l'embauche du candidat, monsieur Frédéric Martel, pour occuper le poste de trésorier par intérim à compter du 14 octobre 2014 pour un remplacement temporaire ;

ATTENDU que M. Martel a fait part de son désistement à la direction générale ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Daniel Beaudoin et il est à l'unanimité des personnes présentes résolu ce qui suit :

QUE ce conseil abroge à toutes fins que de droit la résolution # 5052-09-2014.

5072-09-2014

4. EMBAUCHE – MME VENISE CÔTÉ, TRÉSORIÈRE ADJOINTE.

ATTENDU le concours d'emploi # 201407-23 ;

ATTENDU qu'après analyse des candidatures et suite aux entrevues, le comité de sélection a formulé sa recommandation en faveur de madame Venise Côté ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Johanne Lepage et il est à l'unanimité des personnes présentes résolu ce qui suit :

QUE ce conseil accueille la recommandation du comité de sélection et procède à l'embauche de madame Venise Côté à titre de salariée cadre temporaire au poste de trésorière adjointe selon les conditions négociées dont l'entrée en fonction est prévue le mardi 14 octobre 2014.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire # 02-13000-141.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS.

5073-09-2014

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Étant 18 h 03, IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Longtin et il est à l'unanimité des personnes présentes résolu de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

(signé)

Monsieur Gilles Boucher,
maire

(signé)

Monsieur Denis Leclerc
Directeur général adjoint